

FICHE TECHNIQUE Nr.396



Pro 100

| | |
|--|--|
| Description du matériau | Peinture de dispersion synthétique sans solvant, aspect mat, pour intérieur, lavable, conformément à la norme DIN 53 778 WM. |
| Classification selon DIN | DIN 53 778, lavable. Catégorie WM. |
| DIN EN 13 300 | Résistance à l'abrasion: classe 3 Pouvoir couvrant à sec: classe 2, pour 7 m ² /l Degré de brillance: mat. |
| Usages | destiné aux applications intérieures au fort pouvoir couvrant, murs et plafonds. |
| Coloris | blanc |
| Densité | env. 1,51 |
| Base liante | Dispersion plastique. |
| Propriétés | excellent pouvoir couvrant et garnissant, haut rendement. Remarquables propriétés de mise en œuvre. Perméable à la vapeur d'eau, compatible avec le procédé airless, exempt de formaldéhyde. einZA Pro 100 ne contient aucune substance causant l'effet de fogging (ou poussière noires) et dispose d'un certificat l'attestant (LAB 1680/09). |
| Consommation | 120 - 150 ml/m ² par couche, selon le support. |
| Supports | convient à tous les enduits intérieurs fermes, secs et propres, ainsi que bétons, bétons cellulaires, maçonnerie, cloisons en plâtre et papiers peints ingrains. |
| Traitement préalable des supports | les supports doivent être traités selon les règles reconnues, avant la pose d'une couche de peinture. Les surfaces particulièrement absorbantes et les parties de supports endommagées ou écaillées doivent être traitées, en priorité, à l'aide d'une couche de fond. Il est important de vérifier la stabilité des couches anciennes. Les parties intactes et solidement adhérentes peuvent être repeintes, si elles ont été nettoyées au préalable. Les couches de détrempe ainsi que les couches irrégulières et mélangées doivent être éliminées. Le choix du type de couche de fond adéquat dépend des contraintes du support. Veuillez consulter à ce sujet la fiche technique de notre produit einZA Grundiermittel. |
| Succession des couches | <i>surfaces neuves, non peintes,</i> appliquer une couche intermédiaire, diluée au maximum avec 20 % d'eau, appliquer une couche de finition pure ou diluée au maximum avec 5 % d'eau. <i>surfaces peintes,</i> dans la plupart des cas, une seule couche épaisse suffit. |

| | |
|--|---|
| Indications d'utilisation | application des couches avec un rouleau, pinceau ou procédé airless. Pour le procédé airless et selon le type d'appareil utilisé, soit pur, soit dilué jusqu'à environ 10 % d'eau. Taille de buse : 043 - 0,63 mm ou 0017" - 0,025", filtre : mailles de 60. |
| Indications écologiques | einzA Pro 100 est exempte de solvants et de plastifiants et ne contient pas de conservateurs ajoutés. Certifié et documenté en conséquence par le test des ciliés selon la procédure d'Erlangen selon Gräf avec Tetrahymena pyriformis (testé par Dr. U. Noack Labororien). Connu sous le nom de "Erlanger Ciliatentest" et disponible sur simple demande. |
| Température de mise en œuvre | La température de l'air et des supports ne doit pas être inférieure à +5 °C. |
| Mise à la teinte | avec le système de mélange de couleurs einzA Vollton (pleins tons) ou Abtönpasten (mélanges colorants) |
| Nettoyage des instruments | à l'eau, immédiatement après l'utilisation. |
| Stockage | conserver au frais mais à l'abri du gel, en emballage d'origine fermé. |
| Informations sur l'élimination | remettre les emballages vidés préalablement à un service de récupération des déchets à problèmes. Ne doit pas être éliminé avec les ordures ménagères. Ne pas jeter les résidus à l'égout. |
| Conditionnement | 12,5 l. |
| Indication | les pots ouverts doivent être utilisés rapidement ainsi que les produits dilués. Les agents conservateurs utilisés sont respectueux de l'environnement mais ne garantissent pas de stockage prolongé des emballages après leur ouverture. |
| Teneur en COV conformément à l'annexe II de la directive COV 2004/42/CE | Teneur maximale en COV conformément l'annexe II A (sous-catégorie a). PA: max. 30 g/l après la phase II (2010). Teneur max. en COV du produit einzA Pro 100:< 1 g/l. |

Indications sur la sécurité et les dangers

Ce produit est conforme à la réglementation sur le transport des matières dangereuses.

Toutes les informations relatives à cette réglementation sont disponibles dans la fiche de données de sécurité conformément au règlement CLP (GHS) et conformément à la directive émise par l'UE sous le numéro 1272/2008.

Accessibles en permanence sur www.einzA.com ou par e-Mail à sdb@einzA.com.

Veuillez respecter les indications sur les étiquettes des conditionnements !

Les informations contenues dans cette fiche technique ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour et doivent être considérées comme directives. Compte-tenu de la diversité des applications et des méthodes de travail, elles sont cependant non contractuelles et ne garantissent pas l'observation de certaines propriétés sur le plan juridique. De plus, elles ne dégagent pas l'utilisateur de son obligation de vérifier, sous sa propre responsabilité, que nos produits sont conformes à l'utilisation qu'il compte en faire. En outre, nos conditions générales de vente sont en vigueur.

Édition 05/2021 - avec la parution de cette édition, dictée par l'évolution technique, toutes les fiches techniques antérieures perdent leur validité.